



ALLOCATIONS PROFESSIONNEL

SÉCURISATION

Par Severine54

Bonjour

J'ai accepté le CSP suite à un licenciement économique

J'ai déclaré un changement de situation auprès de la CAF. Donc j'ai trouvé sur internet qu'il fallait que je choisisse dans activité salarié le statut stagiaire de la formation professionnelle. Jusque là je pense que c'est bon.

Par contre, niveau déclaration de revenus, alors là j'ai trouvé sur les forums 3 réponses différentes. J'ai également appelé la CAF qui ne sait pas me répondre. J'ai même envoyé un mail sans réponse.

J'ai trouvé :

ASP à déclarer dans salaire

ASP à déclarer dans revenus de stage

ASP à déclarer dans indemnité chômage.

Étant donné que je ne suis pas réellement stagiaire, je ne sais pas quoi mettre.

Pourriez-vous m'aider car le choix influence le versement de la prime d'activité et/RSA

Merci par avance